



JEUNESSE

## COVID-19 : Organisation des Accueils de loisirs de cet été

Dans le cadre des mesures sanitaires à respecter en raison de l'épidémie du COVID-19, la Maison de la Famille adapte l'organisation de ses Accueils de Loisirs afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Les inscriptions débutent le 10 juin.

*Publié le 05 juin 2020*

Cet été, les Accueils de Loisirs 3-6 ans et 6-11 ans seront regroupés principalement (voir plus bas) à l'école du Pradonnais (avenue des Sports). Des places seront réservées aux familles prioritaires. Les familles devront obligatoirement procéder à une inscription pour une journée complète (incluant le repas). Les enfants peuvent être accueillis dès 7H30 (entrée par le portail de l'école maternelle pour les 3-6 ans, et par l'Accueil périscolaire (APS) pour les 6-11 ans). Les dortoirs/sieste seront réservés aux Toute Petite Section et Petite Section et il sera demandé aux familles de fournir un drap et un coussin.

Les activités de l'Accueil 10-14 ans seront délocalisées la plupart du temps à l'école du Bois-Rochefort. Les jeunes pourront s'inscrire à la demi-journée ou à la journée complète avec ou sans repas ; leur arrivée se fera à 8H30 au niveau de l'entrée de l'APS (entrée parking de la restauration scolaire) ou à partir de 7H30 mais uniquement sur réservation auprès de la Maison de la Famille.

En raison des contraintes sanitaires et des obligations de désinfection, les lieux d'accueil changeront sur les jours suivants :

Accueils	3-6 ans	6-11 ans	10-14 ans
<b>Dates / lieux</b>			
<b>Les 6 et 7 juillet</b>	APS Pradonnais	APS Bois-Rochefort	Maison de la famille
<b>Du 8 juillet au 21 août</b>	Ecole maternelle Pradonnais	APS Pradonnais	APS Bois-Rochefort (21/08 à la Maison de la Famille)
<b>Les 24 et 28 août</b>	APS Pradonnais	APS Bois-Rochefort	Maison de la famille
<b>Le 31 août</b>	<b>Centres fermés pour nettoyage et désinfection</b>		

Les inscriptions débuteront à partir du mercredi 10 juin pour les Guérandais puis à partir du 25 juin pour les enfants résidant hors de la commune. Les familles sont invitées à mettre à jour le Dossier Unique d'Inscription (DUI) de leur enfant et à procéder à l'inscription via le portail Famille.

L'ensemble des activités proposées seront organisées dans le respect des normes sanitaires (effectifs réduits, matériel individuel, mise en place d'une signalétique pour marquer les distances de sécurité, etc.). Le masque sera obligatoire pour les enfants âgés de plus de 10 ans (à fournir par les parents) .

Par ailleurs, c'est avec regret que la municipalité de Guérande a pris la décision d'annuler les programmes des Mini-Camps et de Découv'Sports. En effet, les mesures sanitaires actuelles sont incompatibles avec la pratique des sports collectifs et la mise en place de séjours dont l'objectif principal est de vivre une aventure collective et de « faire ensemble ». Les mesures de distanciation nécessaires et les contraintes sanitaires ne peuvent être appliquées sur la majorité de ces temps de vie.



Ville de  
**Guérande**

**HOTEL DE VILLE**

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h